

Déclaration des dirigeants du G20

Bâtir un consensus pour un développement juste et durable

1. Dix ans après le premier Sommet des dirigeants du G20, nous nous sommes réunis à Buenos Aires, en Argentine, les 30 novembre et 1^{er} décembre 2018 afin de bâtir un consensus pour un développement juste et durable grâce à un programme inclusif axé sur les personnes et sur l'avenir.
2. Cette année, les discussions ont porté sur les piliers suivants : l'avenir du travail, l'infrastructure pour le développement, un avenir alimentaire durable et une stratégie d'intégration de la dimension d'égalité des sexes dans l'ensemble du programme du G20.
3. Nous avons abordé notre programme dans un esprit de dialogue et de recherche de consensus. L'établissement d'un consensus nécessite que la société dans son ensemble s'y engage. La mobilisation de divers groupes d'intervenants est venue enrichir nos discussions.
4. Nous nous réjouissons de la forte croissance économique mondiale bien que nous soyons conscients que la synchronisation entre les pays s'amenuise de plus en plus et que certains risques clés, notamment les vulnérabilités financières et les préoccupations géopolitiques, se sont partiellement concrétisés. Nous reconnaissons également l'existence de problèmes commerciaux. Nous réaffirmons notre engagement à recourir à tous les instruments de politique à notre disposition pour obtenir une croissance économique forte, durable, équilibrée et inclusive et pour assurer une protection contre les facteurs pouvant y nuire, en intensifiant nos efforts et les mesures connexes pour établir un dialogue et améliorer la confiance. La politique monétaire continuera de soutenir l'activité économique et d'assurer la stabilité des prix, conformément aux mandats des banques centrales. La politique budgétaire devrait rétablir des tampons là où cela est requis, être utilisée avec souplesse et favoriser la croissance, tout en veillant à ce que la dette publique reste viable. La poursuite de la mise en œuvre des réformes structurelles améliorera le potentiel de croissance. Nous réaffirmons les engagements en matière de taux de change pris par les ministres des Finances et les gouverneurs des banques centrales en mars dernier. Nous adhérons au Plan d'action de Buenos Aires.
5. Nous renouvelons notre engagement à collaborer à l'amélioration d'un ordre international fondé sur des règles, en mesure de s'adapter efficacement à un monde qui évolue rapidement.
6. Des possibilités économiques considérables devraient découler des technologies transformatrices, notamment de nouveaux et meilleurs emplois, de même qu'un niveau de vie plus élevé. Le passage à ces technologies sera cependant source de défis pour les personnes, les entreprises et les gouvernements. Les interventions stratégiques et la coopération internationale contribueront à répartir largement les avantages découlant de ces technologies. Nous adoptons le menu d'options stratégiques relatives à l'avenir du travail duquel nous nous inspirerons, en fonction des circonstances propres à chaque pays, pour : exploiter la technologie au profit de la croissance et de la productivité; soutenir les personnes pendant la transition et régler les problèmes liés à la répartition; établir des régimes fiscaux durables; et veiller à ce que les meilleurs éléments probants orientent nos processus décisionnels.
7. Nous sommes toujours déterminés à créer un avenir du travail inclusif, juste et durable en favorisant des emplois décents, la formation professionnelle et le perfectionnement des compétences, y compris la possibilité pour les travailleurs de suivre une nouvelle formation et l'amélioration des conditions de travail dans tous les types d'emplois, en reconnaissant l'importance du dialogue social dans ce secteur, notamment sur le travail effectué au moyen de plateformes numériques, et en mettant l'accent sur l'officialisation du travail et l'établissement de solides régimes de protection sociale transférables, en fonction des lois et circonstances nationales. Nous continuerons de favoriser les compétences cognitives, numériques et en entrepreneuriat, et d'encourager le recensement et la communication des pratiques exemplaires. Nous encouragerons une participation accrue au marché du travail pour les groupes sous-représentés et vulnérables, y compris les personnes handicapées. Nous instaurerons des politiques pour améliorer la situation d'emploi des jeunes, conformément à l'objectif de la jeunesse du G20 établi à Antalya. Nous agirons pour éliminer le travail des enfants, le travail forcé, la traite de personnes et l'esclavage moderne dans le monde du travail, notamment en favorisant des chaînes d'approvisionnement durables. Nous nous efforcerons de

créer davantage de conditions favorables à la mobilisation des ressources publiques, privées et multilatérales, y compris des mécanismes de financement et des partenariats innovateurs, comme des investissements à retombées sociales pour la croissance inclusive et durable, conformément à l'appel à l'action du G20 sur le financement du commerce inclusif.

8. L'accès à l'éducation fait partie des droits de la personne et constitue un secteur de la politique publique stratégique qui permet le développement de sociétés plus inclusives, prospères et pacifiques. Nous insistons sur l'importance de l'éducation des filles. Afin que nos citoyens soient outillés pour tirer parti des avantages qui découlent des innovations technologiques et sociétales, nous favoriserons la coordination entre les emplois et des politiques équitables pour une éducation de qualité, afin de pouvoir établir des stratégies exhaustives qui mettent de l'avant les compétences clés telles qu'apprendre à apprendre, les compétences de base et les compétences numériques, dans une perspective d'éducation permanente débutant au cours de la petite enfance. Nous reconnaissons la nécessité de favoriser, pour tous les niveaux d'éducation, une pédagogie et des méthodes innovatrices fondées sur des éléments probants.

9. Afin de maximiser les avantages de la numérisation et des technologies émergentes au profit d'une croissance innovatrice et d'une meilleure productivité, nous encouragerons la prise de mesures pour stimuler les microentreprises, de même que les petites et moyennes entreprises et les entrepreneurs, combler le fossé numérique entre les hommes et les femmes et favoriser l'inclusion numérique, assurer la protection des consommateurs ainsi qu'améliorer le gouvernement numérique, l'infrastructure numérique et la mesure de l'économie numérique. Nous réitérons l'importance de se pencher sur les questions de sécurité liées à l'utilisation des technologies de l'information et des communications. Nous sommes en faveur de la libre circulation de l'information, des idées et des connaissances, dans le respect des cadres juridiques applicables, et travaillons pour préserver la confiance des utilisateurs, et assurer la protection de leur vie privée, de leurs données et des droits de propriété intellectuelle. Nous accueillons favorablement le référentiel du G20 sur les politiques numériques, qui permettra de communiquer des modèles d'affaires de l'économie numérique innovateurs et d'en promouvoir l'adoption. Nous sommes conscients de l'importance que revêt l'interface entre le commerce et l'économie numérique. Nous poursuivrons les travaux sur l'intelligence artificielle, les technologies émergentes et les nouvelles plateformes opérationnelles.

10. L'infrastructure est un facteur clé de la prospérité économique, du développement durable et de la croissance inclusive. Face aux lacunes persistantes quant au financement des infrastructures, nous réaffirmons notre engagement à attirer davantage d'investissements en infrastructure provenant de capitaux privés. Pour ce faire, nous adhérons à la feuille de route relative aux finances en lien avec l'infrastructure considérée comme une catégorie d'actif et aux Principes du G20 pour la phase de préparation des projets d'infrastructure. Nous prenons des mesures pour mieux uniformiser les processus contractuels, combler les lacunes quant aux données et améliorer les mécanismes d'atténuation des risques. Selon la feuille de route, la qualité des infrastructures devrait s'améliorer en 2019.

11. Conformément au Cadre du G20 sur la sécurité alimentaire et la nutrition, nous réitérons notre engagement à nous attaquer aux problèmes de sécurité alimentaire, ce qui est essentiel pour obtenir un monde sans faim ni malnutrition. Nous encouragerons le dynamisme dans les régions rurales, de même que l'agriculture durable, conscients de l'importance d'une gestion durable des sols, de l'eau et des berges, que chaque pays adoptera volontairement, en tenant compte des besoins propres aux exploitations agricoles familiales et aux petits exploitants agricoles. Nous encourageons l'utilisation et la communication volontaires des pratiques et des technologies agricoles, tant innovatrices que traditionnelles. Nous soulignons l'importance de la collaboration entre les intervenants publics et privés pour améliorer la gestion des risques, faciliter l'adaptation à un environnement en évolution, protéger la biodiversité et intervenir de façon efficace pour réduire les répercussions des conditions météorologiques extrêmes sur l'agriculture. Nous déploierons davantage d'efforts pour mobiliser le secteur privé, le milieu scientifique et les autres intervenants pertinents en vue d'améliorer la valeur ajoutée, la productivité, l'efficacité, la durabilité et la progression dans la chaîne de valeur mondiale agroalimentaire ainsi que de stimuler les initiatives pour réduire les pertes et le gaspillage alimentaire.

12. L'égalité entre les sexes est un élément essentiel de la croissance économique et du développement juste et durable. Nos efforts progressent quant à l'engagement pris à Brisbane de réduire de 25 % d'ici 2025 l'écart entre les sexes dans la participation à la population active, mais nous savons qu'il reste encore du pain sur la planche. Nous continuerons de promouvoir les initiatives qui visent à éliminer toute forme de discrimination envers les femmes et les filles et la violence fondée sur le genre. Nous nous engageons à promouvoir l'autonomisation économique des femmes, notamment en travaillant avec le secteur privé pour améliorer les conditions de travail de tous, par exemple par l'accès à des infrastructures de soins de qualité et abordables ainsi qu'à un congé parental et par la réduction de l'écart entre le salaire des hommes et celui des femmes. Nous nous engageons également à promouvoir l'accès des femmes aux postes de direction et aux postes décisionnels, le perfectionnement des compétences numériques des femmes et des filles et l'augmentation de leur participation dans les domaines STIM (sciences, technologie, ingénierie et mathématiques) et le secteur de la haute technologie. Nous saluons la poursuite de la mise en œuvre de l'initiative de financement envers les femmes entrepreneurs (We-Fi), et remercions le Groupe de travail des dirigeantes d'entreprise pour le travail accompli. Nous tirerons parti de cette expérience pour nous pencher sur la meilleure façon de mobiliser les femmes entrepreneures.

13. Il est important pour la croissance mondiale de mobiliser un financement durable et de renforcer l'inclusion financière. Nous accueillons favorablement le Rapport de synthèse sur le financement durable 2018, qui comporte des options volontaires pour le déploiement de capitaux privés durables. Nous adoptons le Guide des politiques sur l'inclusion financière du G20, qui formule des recommandations stratégiques volontaires pour faciliter la prestation de services financiers numériques, en tenant compte du contexte de chaque pays, et de la feuille de route du Partenariat mondial pour l'inclusion financière, qui présente un processus pour simplifier son programme de travail et sa structure.

14. Nous lançons l'Initiative du G20 pour le développement de la petite enfance (DPE) et sommes prêts à nous joindre à l'ensemble des intervenants pour améliorer l'offre de programmes de développement de la petite enfance de qualité et financés à long terme, qui tiennent compte de l'approche multidimensionnelle du DPE. Nous voulons ainsi bâtir le capital humain requis pour rompre le cycle de la pauvreté intergénérationnelle et structurelle, et réduire les inégalités, particulièrement là où les enfants sont les plus vulnérables.

15. Nous encourageons le travail de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et de tous les intervenants concernés quant à l'élaboration d'un plan d'action pour la mise en œuvre d'ici 2030 des volets liés à la santé des objectifs de développement durable (ODD). Nous saluons les progrès accomplis par la communauté internationale pour la création et la mise en œuvre des plans d'action nationaux et régionaux sur la résistance antimicrobienne (RA) en fonction de l'approche Une seule santé. Nous reconnaissons qu'il faut agir davantage sur le plan multisectoriel pour empêcher la croissance de la RA, qui devient de plus en plus une responsabilité de portée internationale. Nous constatons le travail accompli par le Centre mondial de R et D sur la RA et nous avons l'intention d'examiner plus avant les incitatifs économiques concrets qui pourraient en découler. Nous nous attaquerons à la malnutrition, en mettant l'accent sur l'embonpoint et l'obésité des enfants, en adoptant des approches multipartites nationales, fondées sur les collectivités et collaboratives. Nous réaffirmons la nécessité de disposer de systèmes de santé plus efficaces, où les interventions sont plus rentables et fondées sur des éléments probants, afin d'améliorer l'accès aux soins de santé, d'en accroître la qualité et de les rendre plus abordables, en route vers l'universalité des soins de santé (USS), en tenant compte des contextes nationaux et des priorités nationales. Cela peut comprendre, s'il y a lieu, la médecine traditionnelle et la médecine douce scientifiquement éprouvées, pour assurer la sécurité, la qualité et l'efficacité des soins de santé. Nous maintiendrons nos efforts pour renforcer les capacités de base prescrites par le Règlement sanitaire international (RSI, 2005) pour la prévention et la détection des urgences de santé publique et les interventions connexes, tout en reconnaissant le rôle essentiel joué par l'OMS à ce chapitre. Nous sommes déterminés à éliminer le VIH/sida, la tuberculose et la malaria, et nous nous réjouissons de la tenue de la 6e Conférence de reconstitution des ressources du Fonds mondial en 2019.

16. Nous prenons note du Rapport annuel 2018 du G20 sur les politiques et tendances en matière de migration internationale et de déplacement rédigé par l'OCDE en collaboration avec l'OIT, l'OIM et l'UNHCR. Nous

déterminerons la forme que prendra le dialogue sur le sujet au cours de la prochaine présidence.

17. Les mouvements massifs de réfugiés constituent une préoccupation mondiale ayant des répercussions humanitaires, politiques, sociales et économiques. Nous insistons sur l'importance d'actions concertées pour s'attaquer aux causes profondes du déplacement et pour combler les besoins humanitaires croissants.

18. Nous réitérons notre engagement à mener la transformation vers le développement durable et appuyons le Programme 2030 pour encadrer les progrès à cet effet, ainsi que le Plan d'action du G20. La mise à jour de Buenos Aires présente les mesures collectives et concrètes prises par les membres du G20 pour mettre en œuvre le Programme, et reconnaît que la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire jouent un rôle important dans cette mise en œuvre. Nous soulignons l'appui continu que nous accordons au Partenariat du G20 avec l'Afrique, y compris le Pacte avec l'Afrique, et à d'autres initiatives pertinentes. Nous réitérons notre engagement à lutter contre les flux financiers illicites qui nuisent à la mobilisation des ressources intérieures et continuerons à suivre les progrès. Nous adhérons aux Principes de haut niveau du G20 sur l'habitat durable par la planification régionale.

19. Une économie forte et une planète saine se renforcent mutuellement. Nous prenons note du dernier rapport spécial du GIEC sur les incidences du réchauffement climatique de 1,5 degré Celsius. Nous reconnaissons l'importance de stratégies d'adaptation exhaustives, qui prévoient des investissements dans une infrastructure capable de résister aux conditions météorologiques extrêmes et aux catastrophes. À cet effet, nous soutenons la prise de mesures et la coopération dans les pays en développement, notamment ceux qui sont particulièrement vulnérables, dont les petits États insulaires comme ceux des Caraïbes. Nous avons discuté des stratégies de développement à long terme à faibles émissions de gaz à effet de serre ainsi que de l'harmonisation des flux financiers internationaux. Nous avons aussi parlé des expériences des pays et nous nous sommes penchés sur le programme de travail 2018-2019 sur l'adaptation, en reconnaissant que chaque pays peut établir son propre plan vers un avenir où les émissions de gaz à effet de serre seront réduites. Nous envisageons avec optimisme les résultats de la COP24 de l'UNFCCC, et la participation au dialogue de Talanoa.

20. Les États parties à l'Accord de Paris, qui ont également adhéré au Plan d'action de Hambourg, ont réaffirmé que l'Accord de Paris est irréversible et qu'ils s'engagent à le mettre pleinement en œuvre, en fonction de responsabilités communes, mais distinctes et de leurs capacités respectives, dictées par les circonstances nationales propres à chaque État. Nous continuerons la lutte contre les changements climatiques, tout en favorisant le développement durable et la croissance économique.

21. Les États-Unis réitérent leur décision de se retirer de l'Accord de Paris, et confirment leur engagement ferme envers la croissance économique et l'accès à l'énergie et à la sécurité énergétique, au moyen de toutes les sources d'énergie et technologies, tout en protégeant l'environnement.

22. Nous reconnaissons l'influence cruciale qu'exerce l'énergie sur notre avenir commun et nous encourageons le passage à de nouvelles sources d'énergie, qui stimule la croissance tout en favorisant la réduction des émissions de gaz à effet de serre et mène à des systèmes plus souples et transparents, ainsi que la coopération quant à l'efficacité énergétique. Nous reconnaissons qu'en investissant davantage dans les sources d'énergie, dont les énergies renouvelables, et dans les technologies et les infrastructures plus propres et durables, nous stimulerons l'innovation et la croissance et créerons des emplois. Nous sommes conscients du rôle joué par toutes les sources d'énergie et technologies dans le bouquet énergétique et reconnaissons qu'il existe plusieurs façons différentes pour qu'un État fasse le « passage » à un système énergétique plus propre. Nous prendrons des mesures pour assurer la sécurité énergétique et la durabilité, la résilience, l'efficacité, la stabilité et le caractère abordable des sources d'énergie, en tenant compte de la variété de sources d'énergie et de progrès technologiques à notre disposition pour créer un avenir à faible émission de gaz à effet de serre. Nous continuons de promouvoir l'accès universel à l'énergie, en agissant pour éliminer la pauvreté énergétique, en coopérant pour donner accès à des sources d'énergie aux personnes déplacées, victimes de catastrophes ou habitant dans des régions éloignées, et en améliorant la mise en œuvre des plans régionaux du G20.

23. Des institutions financières internationales fortes et efficaces contribuent à la croissance et au développement

durable. Nous réitérons notre engagement à renforcer le filet de sécurité financière mondial avec en son cœur un FMI fort, fondé sur des quotes-parts et disposant de ressources appropriées. Nous sommes résolus à conclure la 15^e Révision générale des quotes-parts, et à établir une nouvelle formule pour ces dernières, d'ici les réunions du printemps, ou au plus tard avant les réunions annuelles de 2019. Nous exhortons le FMI et la Banque mondiale à travailler avec les emprunteurs et les créanciers pour améliorer la consignation, la surveillance et l'élaboration de rapports en toute transparence sur les obligations relatives aux créances publiques et privées. Nous attendons l'examen de la conditionnalité du programme par le FMI, ainsi que la révision de sa politique sur les limites imposées au niveau d'endettement.

24. Nous maintiendrons la surveillance des flux transfrontaliers de capitaux et approfondirons nos connaissances des outils disponibles afin de pouvoir tirer parti des avantages tout en gérant les risques et en améliorant la résilience. Nous continuerons de prendre des mesures face à l'endettement des pays à faible revenu en soutenant l'acquisition de compétences en gestion financière et en gestion de la dette publique, et en renforçant les cadres stratégiques nationaux. Nous nous efforcerons d'accroître la transparence et la soutenabilité de la dette, et d'améliorer les pratiques financières durables des emprunteurs et des créanciers, tant officiels que privés, y compris pour le financement des infrastructures. Nous appuyons les démarches du FMI, du GBM et du Club de Paris quant à la dette des pays à faible revenu et les efforts continus du Club de Paris en vue d'une plus grande inclusion des créanciers émergents. Nous avons reçu la version finale du rapport du groupe de personnalités éminentes du G20 sur la gouvernance financière mondiale.

25. Pour jouir d'une croissance durable, il est essentiel de disposer d'un système financier ouvert et résilient, fondé sur des normes internationales convenues. Nous demeurons déterminés à finaliser rapidement, intégralement et de manière uniforme le programme de réforme du secteur financier et à la mettre en œuvre, ainsi qu'à en évaluer les répercussions. Nous continuerons de surveiller les vulnérabilités et les risques émergents au sein du système financier et d'y réagir au besoin. De même, la collaboration en matière de réglementation et de supervision nous permettra de nous attaquer à la fragmentation. Nous entendons poursuivre les progrès quant à une intermédiation financière résiliente ne faisant pas appel aux banques. Nous intensifierons nos efforts en vue de tirer parti dans le secteur financier des avantages potentiels qu'offrent les technologies tout en atténuant les risques. Nous réglementerons les cryptoactifs pour lutter contre le blanchiment d'argent et empêcher le financement en ligne d'activités terroristes grâce aux normes du GAFI, et nous envisagerons d'autres interventions au besoin. Nous remercions M. Mark Carney pour le travail accompli à la présidence du CSF, et souhaitons la bienvenue à M. Randal K Quarles, nouveau président du CSF et à M. Klaas Knot, vice-président du CSF.

26. Nous poursuivrons nos efforts pour mettre en place un système fiscal international équitable, durable et moderne, fondé en particulier sur les conventions fiscales et les règles sur les prix de transfert, et nous accueillons favorablement la coopération internationale en faveur de politiques fiscales favorisant la croissance. Il demeure essentiel de mettre en œuvre à l'échelle internationale le Projet OCDE/G20 sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert des bénéficiaires. Nous poursuivrons notre collaboration afin d'arriver à un consensus sur comment faire face aux répercussions de la numérisation de l'économie sur le système fiscal international, une mise à jour étant prévue en 2019 et le rapport final d'ici 2020. Nous accueillons favorablement la mise en œuvre de l'échange automatique de renseignements sur les comptes financiers et reconnaissons le renforcement des critères par l'OCDE pour déterminer quels pays n'ont pas respecté convenablement les normes sur la transparence fiscale. La prise de mesures défensives à l'endroit de ces pays sera envisagée. Tous les pays devraient signer et ratifier la Convention multilatérale concernant l'assistance administrative mutuelle en matière fiscale. Nous soutenons toujours une certitude fiscale accrue et le renforcement des capacités fiscales dans les pays en voie de développement, notamment au moyen de la plateforme de collaboration en matière fiscale.

27. Le commerce international et l'investissement sont d'importants moteurs de la croissance, de la productivité, de l'innovation, de la création d'emploi et du développement. Nous reconnaissons la contribution à ce chapitre du système commercial multilatéral. Pour l'instant, le système n'atteint pas ses objectifs et des améliorations pourraient être apportées. Nous appuyons donc la réforme requise de l'OMC afin d'en améliorer le fonctionnement. Nous

évaluerons les progrès accomplis lors du prochain Sommet.

28. Conformément aux engagements que nous avons pris à Hangzhou et à Hambourg, nous accueillons favorablement les solutions stratégiques concrètes définies par le forum mondial sur la capacité excédentaire de production de l'acier, animé par l'OCDE. Nous exhortons tous les membres à mettre en œuvre les recommandations et engagements ministériels du forum mondial sur la capacité excédentaire de production de l'acier établis à Berlin et à Paris. Un rapport de fond devrait être publié d'ici juin 2019.

29. Nous sommes toujours déterminés à prévenir la corruption et à lutter contre cette dernière, ainsi qu'à donner l'exemple. Nous adoptons le nouveau plan d'action 2019-2021 et adhérons aux Principes sur la prévention de la corruption et la protection de l'intégrité dans les sociétés d'État et sur la prévention et la gestion des conflits d'intérêts dans la fonction publique. Ces principes favoriseront la transparence et l'intégrité dans les secteurs privé et public. Nous continuerons de coopérer concrètement pour lutter contre la corruption, conformément à nos engagements au sein du G20. Nous explorerons plus en détail les liens entre la corruption et les crimes économiques et nous pencherons sur les moyens de nous y attaquer, notamment par la coopération pour le rapatriement de personnes recherchées pour ce type d'infractions ou pour vol d'actifs, dans le respect des obligations internationales et des systèmes judiciaires nationaux. Nous demandons aux organisations internationales pertinentes d'assurer le suivi de ces questions et de nous transmettre les informations au cours de la prochaine présidence. Nous exhortons tous les pays du G20 à mettre en œuvre efficacement la Convention des Nations Unies contre la corruption, y compris la criminalisation de la corruption d'agents publics étrangers, et notons les efforts envers l'adhésion potentielle à la Convention de l'OCDE sur la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales.

30. Nous réitérons notre ferme condamnation du terrorisme sous toutes ses formes et toutes ses manifestations. Nous nous engageons à mettre en œuvre intégralement la Déclaration de Hambourg des dirigeants du G20 sur la lutte contre le terrorisme. Nous intensifierons nos efforts pour empêcher le financement des terroristes et de la prolifération ainsi que le blanchiment d'argent. Nous exhortons l'industrie du numérique à collaborer pour lutter contre l'utilisation d'Internet et des médias sociaux à des fins terroristes.

31. Nous remercions l'Argentine d'avoir assuré la présidence du G20 et d'avoir organisé le fructueux Sommet de Buenos Aires. Nous nous donnons rendez-vous pour nos prochaines réunions au Japon en 2019 et en Arabie Saoudite en 2020.

ANNEXE

REMERCIEMENTS

Nous remercions les organisations internationales, dont la Banque des règlements internationaux, le Conseil de stabilité financière, le Groupe d'action financière, l'Organisation internationale du Travail, le Fonds monétaire international, les Nations Unies, le Groupe de la Banque mondiale, l'Organisation mondiale de la Santé, l'Organisation mondiale du commerce, l'Organisation de coopération et de développement économique, la Banque interaméricaine de développement, et CAF-Banque de développement de l'Amérique latine, pour leurs rapports et conseils, qui ont été fort utiles pour les discussions du G20.

Nous sommes reconnaissants envers les groupes d'engagement du G20 (Business 20, Civil 20, Labour 20; Science 20, Think 20, Women 20 et Youth 20) pour le travail qu'ils ont accompli.

Les communiqués et déclarations ministériels ci-dessous de même que les documents des groupes de travail du G20 seront publiés sur le site Web suivant : [http : //.....](http://.....) »

Communiqués et déclarations ministériels

1. Communiqué. Finance Ministers & Central Banks Governors Meeting (19 mars)
2. Communiqué. G20 Meeting of Energy Ministers (15 juin)
3. Communiqué. Finance Ministers & Central Banks Governors Meeting (22 juillet)
4. Déclaration. G20 Meeting of Agriculture Ministers (28 juillet)
5. Déclaration ministérielle. G20 Digital Economy Ministerial Meeting (24 août)
6. Déclaration, G20 Education Ministerial Meeting (5 septembre)
7. G20 Joint Education & Labour and Employment Minister's Declaration (6 septembre)
8. Declaration G20 Ministers of Labour and Employment Meeting (7 septembre)
9. Déclaration ministérielle. G20 Trade and Investment Ministerial Meeting (14 septembre)
10. Global Forum on Steel Excess Capacity. Ministerial Report (20 septembre)
11. Déclaration. G20 Meeting of Health Ministers (3 octobre)

Documents des groupes de travail du G20

12. Buenos Aires Action Plan, novembre 2018
13. Buenos Aires Annual Progress Report on G20 Development Commitments
14. G20 Menu of Policy Options for the Future of Work, FWG
15. G20 Call on Financing for Inclusive Business
16. Roadmap to Infrastructure as an Asset Class, Argentina Presidency, 2018
17. G20 Principles for the Infrastructure Project Preparation Phase, G20, IWG
18. G20 High Level Principles on Sustainable Habitat through Regional Planning
19. Final Report of the International Financial Architecture Working Group.

20. G20 Policy Guide. Digitization and Informality: Harnessing Digital Financial Inclusion for Individuals and MSMEs in the Informal Economy, GPFi
 21. GPFi Work Program and Structure: A Roadmap to 2020
 22. G20 Roadmap: A Summary of Voluntary Actions for Progressing Towards the Sustainable and Responsible Financial Inclusion of Forcibly Displaced Persons, GPFi
 23. 2018 National Remittances Plans progress report, GPFi
 24. 2018 Progress Report to the G20 Leaders, GPFi
 25. G20 Initiative for Early Childhood Development
 26. The Buenos Aires Update
 27. G20 High-Level Principles for Preventing Corruption and Ensuring Integrity in State-Owned Enterprises
 28. G20 High-Level Principles for Preventing and Managing Conflict of Interest in the Public Sector
 29. Anticorruption Working Group Accountability Report 2018
 30. G20 Sustainable Finance Synthesis Report 2018
 31. G20 Country Experiences on Climate and Energy
 32. G20 Climate Sustainability Working Group Adaptation Work Program (2018-2019)
- D'autres documents seront mis en ligne à l'adresse Web suivante : [http : //.....](http://.....) »

